

$x =$

NO. 574X025

XP-1742100

7-4 1625/17

Y=4762056

10

1174

Yv 411626
Propriété de Mme Aude SABATIER
Commune de SAUQUEBES
Lieu-dit " Longeval "
Section M, Parcelles n° 254 et 1071

1171

LEGEND:

[illegible]

MOTA:

Les membres du jury ont en outre élu à part ses collègues enseignants du lycée, un professeur des documents scolaires, des élèves du primaire, de l'école des haies. En outre, on a nommé des observateurs aux lieux. Pour les élèves, des élèves sont chargés d'un terrain particulier avec les professeurs présents.

NOTA:

Le présent Document, intitulé "du Protocole Cotonou sera originaire de la base de données GEDONCHER, mise à disposition des Observateurs-Experts, suivant les dispositions législatives de la loi n° 172 du 31 mai 1989. Conformément à l'article 82 de ce décret, son document secret communiqué à tout Observateur-Expert doit, pour des raisons d'efficacité, en être la destination.

ECHELLE : 1/250

0 m 5 m 10 m